

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 19.07.2016

Le conseil municipal observe une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat perpétré le 14 juillet 2016 à Nice.

Bâtiments communaux – école :

- Le conseil municipal décide d'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local – enveloppe n°1 pour l'exercice 2016, pour des travaux de rénovation thermique et de mises aux normes d'accessibilité du bâtiment B du groupe scolaire René Cassin, travaux déjà intégrés dans le marché de restructuration et d'extension.

- Le prestataire DEKRA de OSTWALD a été retenu pour une mission de contrôle technique accessibilité et sécurité incendie des modulaires qui seront installés à l'école pendant la durée des travaux.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer ce devis.

Voirie :

Le conseil municipal décide d'autoriser la restitution dans le patrimoine de la commune, des biens liés à la compétence de la voirie pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 décembre 2015, d'approuver et d'autoriser le maire à signer le procès-verbal de restitution.

Demande d'avis sur la transformation du syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (ÉPAGE)

Point ajourné et reporté à une séance ultérieure par manque d'informations et dans l'attente d'une réunion qui sera organisée par la Communauté de Communes de Benfeld et Environs et le Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer.

Chasse communale :

Le conseil municipal agréé et valide les permissionnaires proposés par M. Pierre ILLER, locataire de chasse du lot n°1.

Matériels :

Le conseil municipal :

- Décide d'acheter 2 téléphones portables pour l'école René Cassin,
- Autorise Mme le Maire à signer le devis pour l'achat d'une fixation de la remorque sur le tracteur communal.

L'établissement SCHLAEDER de SERMERSHEIM a été retenu pour l'achat d'une débroussailleuse thermique. Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer ce devis.